

ACTIVITE MIXTE – TVA – SARL LA FLUTE ENCHANTEE

Située à Nantes, la SARL LA FLÛTE ECHANTÉE est une entreprise spécialisée dans la commercialisation et la réparation de flûtes.

La boutique propose tous les types de flûtes : flûtes à bec, flûtes traversières, flûtes de pan.... En France, ses clients sont principalement des particuliers. En revanche les clients étrangers sont des détaillants revendeurs.

Un atelier assure des services d'entretien, de restauration ou de réparation de flûtes. Depuis 2015, l'entreprise est reconnue comme organisme de formation professionnelle continue pour les réparateurs d'instruments à vent afin de maintenir et mettre à jour leurs connaissances sur l'entretien et la réparation des flûtes.

Cette dernière activité est exonérée de TVA et constitue un secteur distinct d'activité.

Au regard de la TVA :

- le taux de TVA à retenir est de 20 % ;
- la SARL LA FLÛTE ECHANTÉE relève du régime réel simplifié pour N ;
- elle a opté pour les débits ;
- son exercice comptable coïncide avec l'année civile ;
- toutes les opérations réalisées sont situées dans le champ d'application de la TVA ;
- lorsque cela est nécessaire, l'entreprise utilise pour sa déclaration annuelle de TVA, un coefficient de taxation forfaitaire définitif de 0,88 en N.

TRAVAIL A FAIRE

Après avoir défini le coefficient d'assujettissement et celui de taxation, justifier leurs valeurs respectives dans la SARL LA FLÛTE ECHANTÉE pour N

Données de la SARL LA FLÛTE ECHANTÉE pour N

Ventes de biens et services réalisés en France

Opérations	Facture HT	Encaissements TTC
a) Ventes de flûtes	386 000	468 000
b) Réparations	150 000	168 000
c) Formations	80 000	112 000